

4 AVANTAGES RIEN QUE POUR VOUS !

1. Valoriser votre patrimoine

Des aides financières pour la rénovation de votre meublé grâce à l'opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL) engagée par la Commune et la Sevabel.

2. Evaluer la qualité de votre meublé et le labelliser

Vous pouvez obtenir gratuitement le classement de votre meublé pour faciliter sa location (2 à 5 bouquets selon sa qualité).

3. Louer votre appartement

Un accompagnement et des conseils pour la mise en location de votre meublé : agences, site de particuliers à particuliers, etc...

4. Bénéficier de réductions sur les forfaits de ski et autres activités

Vous gagnez des points avantages propriétaires qui se transforment en bons de réduction chez les partenaires de la station engagés dans le programme : la Sevabel, la Sogevab, l'ESF etc... en fonction du label de votre meublé et des semaines louées.

POUR CONNAITRE ET PROFITER DE TOUS CES AVANTAGES

> Inscrivez-vous gratuitement sur www.lesmenuires.com. Vous trouverez la rubrique Espace Propriétaires en bas de la home page.

OU

> Rendez-vous directement à l'Espace Propriétaires aux Menuires : Galerie La Croisette, face à l'Office de Tourisme, 73440 LES MENUIRES.
Tél : +33 (0)4 79 00 84 73 - espace.propretaires@lesmenuires.com

SEVABEL
Gare du Mont de la Chambre
73442 Saint Martin de Belleville Cedex, France
+33 (0)4 79 00 62 75 - sevabel@compagniedesalpes.fr



La Sevabel agit pour la gestion durable des forêts : elle utilise du papier de forêts bien gérées de manière responsable selon les normes sociales, environnementales et économiques strictes. © 1996 FSC.



Conception : Free-lance's, l'agence - crédits photos : G. Larnisard, P. Royer, R. Castel - Société d'Exploitation de la Vallée des Belleville - SEVABEL - SAS à conseil d'administration au capital de 3 225 500 € RCS de Grenoble : B 335 065 904 - Ne pas jeter sur la voie publique.

LES FORAITS SAISON +

Pour skier intensément selon vos envies et faire le plein de privilèges



